

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 juin 2010

OBJET :

Reprise des résultats de l'exercice 2009

Rapporteur : Mme MERCIER

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 04 avril 2010, le Conseil Municipal a procédé à la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2009 et à son inscription au budget primitif 2010 conformément au tableau ci-dessous :

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice	- 388 964,26 €
Résultats antérieurs reportés	+ 571 895,48 €
<i>Résultats à affecter</i>	<i>182 931,22 €</i>

Résultat d'investissement

Résultat de l'exercice	+ 94 183,29 €
Résultats antérieurs reportés	- 227 918,44 €
Résultat cumulé (D001)	- 133 735,15 €
Solde des restes à réaliser 2009	+ 193 000,88 €
<i>Excédent de financement</i>	<i>59 265,73 €</i>

Affectation (1068)	0,00 €
Report en fonctionnement (R002)	182 931,22 €

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14, et après avoir procédé à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2009, il appartient à présent à l'assemblée délibérante d'approuver définitivement la reprise des résultats de cet exercice.

PROPOSITION

Considérant l'identité de valeurs entre les résultats calculés de manière anticipée et les résultats affichés au compte administratif, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la reprise définitive des résultats de l'exercice 2009, conformément au tableau ci-dessus.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 21 juin 2010.

Extrait conforme

Le Maire,

Jean-Paul MONIN